

Ecolages et bourses d'études

La situation économique du Bénin s'est détériorée depuis la fermeture des frontières avec le Nigéria d'où étaient importées de nombreuses denrées de base. Beaucoup de parents d'apprentis se sont trouvés dans une situation encore plus critique et ont manifesté des difficultés à payer les ecolages.

Par ailleurs, le gouvernement béninois suspend parfois le paiement des salaires de ses fonctionnaires pendant quelques mois, ce qui met dans de grandes difficultés certaines familles.

Une formation au CFPO coûte 360'000 FCFA (environ 625 CHF) pour les trois ans d'étude, auxquels s'ajoutent 23'000 FCFA (environ 40 CHF) pour l'inscription aux frais d'examen d'Etat en fin de formation, soit au total 383'000 FCFA (environ 665 CHF).

En collaboration avec les Chefs de Quartier la situation financière des apprentis et de leurs parents a été évaluée et nous avons décidé de subventionner une partie de l'ecolage des apprentis, par une bourse de 233'000 FCFA (environ 405 CHF), les 150'000 FCFA (environ 260 CHF) restant à la charge des familles (soit 50'000 FCFA par an, l'équivalent d'un salaire mensuel au SMIG béninois, soit environ 87 CHF).

Ces montants et les modalités de paiement sont également adaptés selon la situation des familles des apprentis.

	FCFA	CHF
Coût de la formation de trois ans	360'000	625
Frais d'examens	23'000	40
Bourse d'étude, pour les 3 ans	233'000	405
Ecolage à la charge des parents, pour 3 ans	150'000	260